



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Publié le 5/06/2026

ARRETE DU MAIRE N°2026-271

Pôle : Sécurité

Autorisation de réserver toutes les places de stationnement Situées quai Est le 9 juin 2026

Nomenclature ACTES : 6.1

Le Maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212.1 à L.2212-2,

VU les articles 325-1 à 325-3 et R 325-1 à R 325-52 du Code de la route,

VU l'article R.417-10 du Code de la route,

VU la demande formulée par Monsieur **Guillaume BAGNIS**, représentant l'entreprise ETS BAGNIS Espaces Verts, sise Campagne Le Grand Chêne, Bompertuis Vieux 13120 Gardanne.

CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement sur le quai Est, afin de permettre à l'entreprise ETS BAGNIS d'effectuer des travaux de taille d'entretien sur 18 palmiers Washingtonias.

ARRETE

Article 1 : Le 9 juin 2026 de 08h00 à 17h00 le stationnement sera interdit et considéré comme gênant sur la totalité des places de stationnement situées quai Est, de l'entrée du port jusqu'au Big Rock Café, afin de permettre à l'entreprise ETS BAGNIS Espace Verts d'effectuer les travaux de taille d'entretien sur 18 palmiers Washingtonias.

Article 2 : Des barrières et des panneaux amovibles de stationnement interdit seront mis en place par les services techniques de la commune de Sausset-les-Pins et le présent arrêté sera affiché.

Article 3 : Une mise en fourrière conformément aux règles du Code de la route sera prescrite à tous les véhicules en stationnement gênant sur les lieux énoncés.

Article 4 : Monsieur le directeur général des services, Monsieur le directeur de la police municipale, Monsieur le directeur du pôle technique, ainsi que leurs subordonnés sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera tenu à la disposition de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'ISTRES et publié au recueil des actes administratifs de la ville de Sausset-les-Pins.

Fait à Sausset-les-Pins, le 3 juin 2026



Le Maire,
Maxime MARCHAND